

Une séance ordinaire du conseil municipal de la ville de East Angus a été tenue au lieu ordinaire des séances de ce conseil au 200, rue Saint-Jean Est, le lundi 2 mars 2020 à 19 h.

Sont présents : Son Honneur la mairesse Lyne Boulanger, Madame la conseillère et Messieurs les conseillers Michel Champigny, Dany Langlois, Antoni Dumont, Denis Gilbert et Nicole Bernier formant quorum sous la présidence de la mairesse.

Est absente : Meagan Reid

Bruno Poulin, secrétaire-trésorier est présent.

David Fournier, directeur général est également présent.

2020-061 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
D'ouvrir la séance du 2 mars 2020. Il est 19 h 01.

6 personnes sont présentes dans la salle.

ADOPTÉ

2020-062 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par le conseiller Michel Champigny
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE l'ordre du jour est accepté tel que présenté.

ADOPTÉ

Période de questions de l'assistance

Aucune question

CORRESPONDANCES DU MOIS DE FÉVRIER 2020

- | | | |
|---|-------|---|
| 1 | DC.20 | Chambre de Commerce du Haut-Saint-François
<i>Location de la Gare</i> |
| 2 | FD.10 | Canton de Westbury
<i>Comptes de taxes transmis aux contribuables résidant sur l'avenue de la Tuilerie</i> |
| 3 | FD.20 | Gouvernement du Québec
<i>Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires</i> |
| 4 | FB.20 | Maison des jeunes Actimaje
<i>Remerciements</i> |
| 5 | FB.40 | La Table régionale de Concertation des Aînés de l'Estrie
<i>Démarches dans le cadre des programmes Québec ami des aînés(QADA) et Municipalité amie des aînés(MADA)</i> |
| 6 | FB.40 | Association pulmonaire du Québec
<i>Mobilisation des municipalités pour une réduction des herbes à poux</i> |

7 FD.60 Comité des locataires – Office municipal d’habitation de East
Angus
Demande d’aide financière

2020-063 CORRESPONDANCES DE FÉVRIER 2020

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont
À l’unanimité des conseillers présents, la mairesse n’ayant pas voté.
QUE les correspondances du mois de février 2020 soient reçues.

ADOPTÉ

2020-064 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l’unanimité des conseillers présents, la mairesse n’ayant pas voté.
QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2020 ainsi que la
séance extraordinaire du 17 février 2020 soient acceptés tels que présentés, les
conseillères et les conseillers ayant reçu copie.

ADOPTÉ

**2020-065 LOI VISANT À FAVORISER LA PROTECTION DES
PERSONNES PAR LA MISE EN PLACE D’UN
ENCADREMENT CONCERNANT LES CHIENS**

ATTENDU QUE le Ministère de la Sécurité publique du Québec a adopté la Loi
P-38.002 “Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place
d’un encadrement concernant les chiens” dont l’application a été déléguée aux
villes et municipalités;

ATTENDU QUE de cette loi découle une nouvelle réglementation et que celle-ci
prendra force le 3 mars 2020;

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par le conseiller Dany Langlois
À l’unanimité des conseillers présents, la mairesse n’ayant pas voté.
Que la Ville délègue le mandat d’application du règlement d’application de la Loi
P-38.002 “Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place
d’un encadrement concernant les chiens” à la SPA de l’Estrie

ADOPTÉ

**2020-066 RAPPORT ANNUEL 2019 - RÉGIE INTERMUNICIPALE
D’INCENDIE DE LA RÉGION D’EAST ANGUS**

Proposé par la conseillère Nicole Bernier
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert
À l’unanimité des conseillers présents, la mairesse n’ayant pas voté.
QUE la Ville de East Angus accepte le dépôt du rapport annuel 2019 de la Régie
intermunicipale d’incendie de la région d’East Angus.

ADOPTÉ

2020-067

DÉMARCHE D'ACCUEIL ET DE RÉTENTION CONCERTÉE

CONSIDÉRANT QU'UN comité de travail composé des maires et des directeurs généraux des municipalités de Dudswell, East Angus et Weedon a travaillé à l'élaboration d'actions dans le but de travailler ensemble l'accueil et la rétention de la population dans une approche de complémentarité;

CONSIDÉRANT QU'UNE présentation des actions a été effectuée auprès de l'ensemble des conseils municipaux lundi le 10 février 2020;

CONSIDÉRANT QUE le comité de travail propose de faire un guide d'accueil incluant l'ensemble des informations et attraits des trois (3) municipalités;

CONSIDÉRANT QUE des demandes de soumission ont été effectuées afin d'établir un budget préliminaire selon la répartition suivante :

Dépenses	Coûts
Frais de mise en charge (excluant l'impression qui sera à la charge des municipalités)	5000 \$
Page web partagée	5000 \$
Frais en ressource humaine	5000 \$
TOTAL	15 000 \$

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par le conseiller Michel Champigny

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville de East Angus appuie le comité de travail dans l'élaboration du guide d'accueil et de rétention;

QUE le comité soit mandaté pour la réalisation de cet outil pour la somme de 15 000\$ taxes incluses;

QUE le 15 000\$ soit réparti de manière égale entre les trois (3 municipalités) soit 5 000\$ par municipalité.

ADOPTÉ

2020-068

PLAN D'ACTION CONCERTÉ SUR LA RÉDUCTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

CONSIDÉRANT QU'UNE ressource a été engagée par les municipalités de Dudswell, East Angus et Weedon pour élaborer un plan d'action visant la réduction à la source des matières résiduelles;

CONSIDÉRANT QU'UNE présentation des actions a été effectuée auprès de l'ensemble des conseils municipaux lundi le 10 février 2020;

CONSIDÉRANT QU'UN plan d'action réalisé par le comité de pilotage composé des maires et des directeurs généraux a été déposé par la chargée de projet Daphnée Carmel;

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par le conseiller Denis Gilbert

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville de East Angus appuie le comité de travail dans la mise en œuvre du plan d'action pour la réduction des matières résiduelles;

QUE le comité soit mandaté pour la réalisation des priorités 2020 pour la somme de 30 000\$ taxes incluses;

QUE le 30 000\$ soit réparti de manière égale entre les trois (3 municipalités) soit 10 000\$ par municipalité.

ADOPTÉ

**2020-069 SIGNATURES – PROTOCLE ENTENTE PROGRAMME
D'AIDE POUR LA RESTAURATION PATRIMONIALE**

Proposé par le conseiller Michel Champigny
Appuyé par le conseiller Dany Langlois
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la mairesse Lyne Boulanger ainsi que le secrétaire-trésorier Bruno Poulin
soient autorisés pour et au nom de la Ville à signer le programme d'aide pour la
restauration patrimoniale. **ADOPTÉ**

2020-070 APPROBATION DES COMPTES

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE les comptes figurant sur la liste des écritures de déboursés du compte
général du mois de février au montant de 581 248.76 \$ ainsi que la liste des
écritures de déboursés du compte salaire du mois de février au montant de
68 738.42 \$ soient acceptés tels que présentés. **ADOPTÉ**

2020-071 DEMANDE – EMPLOI D'ÉTÉ CANADA

Proposé par le conseiller Antoni Dumont
Appuyé par le conseiller Michel Champigny
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville autorise Monsieur David Fournier, directeur général a formulé une
demande au programme Emploi d'été Canada. **ADOPTÉ**

**2020-072 AUTORISATION APPEL D'OFFRES – TRAVAUX
ASPHALTAGE 2020**

Proposé par le conseiller Antoni Dumont
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE le directeur des travaux publics, Paul St-Cyr ainsi que secrétaire-trésorier
Bruno Poulin soient autorisés à procéder à l'appel d'offres pour les travaux
d'asphaltage de l'année 2020. **ADOPTÉ**

**2020-073 ABROGATION RÉOLUTION 2020-012 – DÉROGATION
MINEURE – 190, BOULEVARD BROUSSEAU**

Proposé par le conseiller Antoni Dumont
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville abroge la résolution 2020-012 concernant la dérogation mineure au
190, boulevard Brousseau. **ADOPTÉ**

2020-074 DÉROGATION MINEURE – 190, BOULEVARD BROUSSEAU

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure de Madame Jacqueline
Ponton, qui est à l'effet :

- d'autoriser au coin-nord-est du garage une distance de 0,70 mètre au lieu de 1,0 mètre;

CONSIDÉRANT que la demande a été étudiée par le CCU et que le comité en préconise l'adoption.

Proposé par le conseiller Denis Gilbert

Appuyé par le conseiller Michel Champigny

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la demande de dérogation mineure faite par Madame Jacqueline Ponton soit acceptée telle que présentée. **ADOPTÉ**

2020-075 CONDUITE D'ÉVACUATION - GRAPHIC PACKAGING

CONSIDÉRANT QUE la conduite d'évacuation du bout humide de la machine à carton est situé tout près du pont Taschereau;

CONSIDÉRANT QUE par temps froid, celle-ci produit un épais brouillard sur le pont Taschereau affectant la sécurité et la visibilité des usagers automobiles et piétons du pont;

CONSIDÉRANT les inquiétudes des usagers de la route;

Il est unanimement résolu

QUE la Ville demande à Graphic Packaging de trouver une solution pour remédier à ce problème qui est répétitif tout au long de l'hiver et d'année en année.

QUE le ministère des Transports soit informé du problème afin de trouver une solution commune avec Graphic Packaging. **ADOPTÉ**

2020-076 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – FÊTE NATIONALE

Proposé par le conseiller Antoni Dumont

Appuyé par le conseiller Denis Gilbert

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le directeur des loisirs, Étienne Bouchard, soit autorisé à formuler une demande d'aide financière pour et au nom de la Ville auprès du Mouvement national des Québécoises et Québécois pour l'organisation de la Fête nationale 2020. **ADOPTÉ**

2020-077 RÉOLUTION D'APPUI – AVRIL, MOIS DE LA JONQUILLE

CONSIDÉRANT QUE le cancer est la première cause de mortalité au Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;

CONSIDÉRANT QUE grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;

CONSIDÉRANT QUE nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

CONSIDÉRANT QUE près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie;

Il est unanimement résolu

De décréter que le mois d'avril est le Mois de la jonquille;

Que le Conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer. **ADOPTÉ**

2020-078 RECONNAISSANCE DU RÔLE STRATÉGIQUE DES PÔLES DE DÉVELOPPEMENT

ATTENDU QUE le développement économique local et régional est une compétence partagée entre les municipalités, les Municipalités régionales de comté (MRC) et le gouvernement du Québec;

ATTENDU QUE les MRC jouent un rôle d'accompagnateur et les municipalités jouent un rôle de catalyseur en matière de développement économique;

ATTENDU QUE les cités régionales et les municipalités de centralité sont des pôles de développement qui dynamisent l'économie des régions;

ATTENDU QUE les pôles de développement ont sur leur territoire des parcs industriels, des équipements supra locaux ainsi que des infrastructures d'accueil pour la classe créative;

ATTENDU QUE les pôles de développement facilitent le transfert technologique par la présence d'institutions d'enseignement et d'entreprises à caractère technologique comme les firmes d'ingénierie, les services de proximité aux entreprises et les réseaux d'innovation;

ATTENDU QUE les pôles de développement ont une capacité d'attraction pour la venue de nouveaux entrepreneurs et de support au développement d'entreprises existantes;

ATTENDU QUE les pôles de développement servent de relais avec les marchés des grands centres à travers les réseaux d'entreprises de services et les réseaux de transport;

ATTENDU QUE les pôles de développement sont des pôles de développement économique majeurs qui rayonnent au-delà de leur territoire et de leur région.

Il est unanimement résolu

QUE la ministre du développement économique local et régional, madame Marie-Ève Proulx, reconnaisse le rôle stratégique des pôles de développement dans le cadre de la prochaine Stratégie de gouvernance en matière de développement économique local et régional. **ADOPTÉ**

**2020-079 ADOPTION RÈGLEMENT 792 – MODIFIANT LE
RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 745 POUR
PERMETTRE DES LOGEMENTS AU REZ-DE-CHAUSSÉE
DANS LA ZONE C-1**

CONSIDÉRANT qu'aucune demande de participation à un référendum a été reçue pour le règlement 792.

Proposé par le conseiller Antoni Dumont
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le règlement numéro 792 intitulé « Règlement 792 – modifiant le règlement de zonage 745 pour permettre des logements au rez-de-chaussée dans la zone C-1 » soit adopté. **ADOPTÉ**

Période de questions de l'assistance

Une période questions a eu lieu.

2020-080 LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la séance soit levée. Il est 19 h 33.

ADOPTÉ

**Lyne Boulanger, Mairesse
Ville de East Angus**

**Bruno Poulin, secrétaire-trésorier
Ville de East Angus**

En signant le procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions.

2020-067 Démarche d'accueil et de rétention concertée

2020-068 Plan d'action concerté sur la réduction des matières résiduelles

2020-069 Signatures – protocole entente programme d'aide pour la
restauration patrimoniale

2020-070 Approbation des comptes